

COMMUNIQUÉ

automne 2023

Rapport de la présidente sortante de la CHLC Sarah Dafoe (Alberta)



La 105^e réunion annuelle de la CHLC est déjà derrière nous. Les délégués et déléguées à la réunion annuelle ont été chaleureusement accueillis à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Comme vous le verrez dans les rapports de Christine Badcock et d'Annie Bernier,

la Section pénale et la Section civile ont accompli beaucoup de travail. Les participants et participantes ont également reçu des mises à jour du Comité de révision des rôles, du Comité sur la diversité et l'inclusion, du Comité des communications et du Comité sur l'environnement et la crise climatique de la CHLC.

Notre semaine à Charlottetown a été un succès, non seulement grâce à l'engagement et à l'enthousiasme des délégués et déléguées, et des présentateurs et présentatrices, mais aussi grâce aux préparatifs réfléchis et diligents de nos hôtes de l'île, de la présidence des Sections, du Comité exécutif et de notre directrice exécutive, Michelle Lemieux. En plus de participer aux réunions quotidiennes productives, les délégués et déléguées ont eu l'occasion de rencontrer leurs collègues dans un contexte social lors des divers événements organisés en soirée. Lors de notre réception d'ouverture, nous avons eu l'honneur d'être accueillis par l'honorable Bloyce Thompson, ministre de la Justice et de la Sécurité publique et procureur général de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que par Loretta Coady MacAulay, c.r., du ministère de la Justice et de la Sécurité publique de l'Île-du-Prince-Édouard. En outre, Cindy Cameron a présenté un mot de bienvenue au nom de la Law Society of PEI. Cet

événement traditionnel a été rebaptisé cette année : il s'appelle désormais la réception Clark W. Dalton, c.r., en l'honneur de notre ancien coordonnateur de projets et collègue de longue date, décédé subitement au début de l'année. Clark a joué de nombreux rôles au sein de la CHLC au cours de ses presque 40 années d'implication au sein de cette organisation. Bien qu'il se soit principalement consacré à soutenir le travail de la Section civile, il était dévoué à l'ensemble de la CHLC. Il s'occupait de tout, du renouvellement du site Web aux modifications de la constitution et des règlements, et il a rédigé un premier projet sur l'histoire de la CHLC depuis sa création en 1918. Mais surtout, Clark appréciait les discussions imprévues dans les couloirs, les contacts informels avec les gens et les échanges qui lui permettaient d'en apprendre plus sur leur vie. Le Comité exécutif estimait qu'il était tout à fait approprié de renommer la réception d'ouverture en mémoire de Clark. Il était unique en son genre et il nous manque.

Une autre tradition de longue date est le match annuel de softball entre l'Est et l'Ouest, qui s'est déroulé cette année au parc Victoria, près du port de Charlottetown. L'équipe de l'Est a célébré sa victoire par un temps magnifique, en présence d'un superbe coucher de soleil, qui a permis d'apaiser les esprits de l'équipe de l'Ouest. Enfin, notre banquet de clôture s'est tenu au Centre des arts de la Confédération, où les délégués et déléguées ont eu droit à un délicieux repas et à une soirée de rire grâce à l'humoriste local Patrick Ledwell. Patrick, qui s'en est pris gentiment à la CHLC et aux traits particuliers de chacune de nos administrations, nous a fait rire aux éclats.

J'ai eu l'honneur de présider la CHLC au cours de la dernière année. Presque chaque jour, quelque chose me rappelait que le plus grand atout de la CHLC réside dans

les gens qu'elle mobilise. J'ai pu constater de visu le dévouement et le travail acharné de nos représentants et représentantes des administrations, des membres des groupes de travail, des chefs de projet et des experts et expertes. Je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous, non seulement pour le talent et l'expertise que vous apportez à l'organisation, mais aussi pour votre volonté de collaborer et de consacrer généreusement du temps à l'atteinte des objectifs de la CHLC. Je vois à quel point les délégués et déléguées de la CHLC tiennent à cette organisation, et cela me fait chaud au cœur.

Nous ne devons cependant pas tenir la CHLC pour acquis. Nous devons veiller à ce que la structure de la CHLC soit solide : l'arrivée, l'été dernier, de Michelle Lemieux en tant que directrice exécutive a été un coup de chance pour la CHLC, car Michelle apporte des compétences organisationnelles incroyables, ainsi que des idées pratiques et créatives, une ouverture d'esprit et de grandes compétences en diplomatie. Cet été, nous avons également engagé Christina Croteau en tant que coordonnatrice de projets et de recherches juridiques de la CHLC. Il s'agit d'un nouveau poste, qui remplace celui de coordonnateur de projets occupé par notre cher collègue Clark Dalton, c.r., jusqu'en février 2023. Le nouveau rôle a été élaboré et recommandé par le Comité de révision des rôles de la CHLC, après de nombreux mois de travail acharné et de réflexion sur le type de soutien dont la CHLC a besoin pour s'assurer que son travail reste pertinent, opportun et professionnel. Nous sommes impatients de travailler avec Christina qui s'adapte à son nouveau rôle. Le Comité de révision des rôles poursuivra son travail jusqu'en 2024 et se penchera d'ici là sur le rôle du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP) et de sa présidence à l'avenir, dans la perspective du départ à la retraite de l'inimitable dirigeant de longue date du CCÉGP, Peter Lown, c.r.

Mon mandat de présidente est à présent terminé et je suis ravie de confier les rênes au nouveau président, Matthew Hinshaw, qui possède une vaste expérience. La CHLC est entre de très bonnes mains avec Matthew, et je sais qu'il fera un excellent travail. En ce qui me concerne, je me réjouis de poursuivre mon travail au sein de plusieurs comités de la CHLC au cours de la prochaine

année et de vous retrouver tous et toutes à Ottawa en 2024!

La réunion annuelle de 2024 de la CHLC : dans la capitale nationale!

Joignez-vous à nous pour la réunion annuelle de 2024, qui se tiendra du 12 au 16 août dans le magnifique centre-ville d'Ottawa.

Inscrivez ces dates à votre calendrier! Plus d'informations à venir dans le *Communiqué* du printemps 2024.



Nota : Seules les personnes invitées aux réunions annuelles de la CHLC peuvent y participer.



Présidente de la Section pénale pour 2022-2023

**Anny Bernier
(Québec)**

Ce fut pour moi un privilège de présider la réunion de la Section pénale cet été à Charlottetown. Nous avons beaucoup de pain sur la planche cette année, et des présentations très intéressantes ont été livrées lors de nos discussions ouvertes, comme vous pourrez le lire ci-dessous.

La Section pénale a tenu des réunions très productives tout au long de la semaine, et ses délibérations ont réuni un nombre impressionnant de participants et participantes, soit 36 délégués et déléguées de 12 gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. La Section a examiné 33 résolutions portant sur un large éventail de sujets relatifs à la justice pénale, y compris la possibilité de créer un groupe de travail chargé d'évaluer l'opportunité de réviser la sévérité des peines pour les meurtres commis à l'encontre d'un partenaire intime. À la suite de discussions très constructives et de plusieurs modifications, 29 résolutions ont été adoptées, notamment la proposition d'augmenter la peine maximale pour le voyeurisme et la distribution non consensuelle d'images intimes; de prévoir un meurtre au premier degré par imputation dans les cas de violation de domicile; et d'examiner la partie XX.1 du *Code criminel* afin de permettre à la cour d'examiner la question de l'aptitude de l'accusé(e) à subir un procès à tout stade de l'instance.

Au cours de la semaine, la Section a reçu le rapport final du groupe de travail sur le régime des mandats de perquisition en vertu de l'article 487 du *Code criminel*. Elle a également reçu les rapports d'étape de trois autres groupes de travail : sur l'article 672.26 du *Code criminel* concernant les jurys et l'aptitude à subir un procès, sur la détention des biens saisis en vertu de l'article 490 du *Code criminel* et sur le traitement des animaux dans le *Code criminel*. En outre, une motion a été adoptée en vue de la création d'un groupe de travail conjoint pour des recommandations législatives pénales et civiles sur le traitement des animaux.

Cette année, le séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtmann a accueilli John Diamond, c.r., le directeur des poursuites de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a présenté différentes initiatives de la province, dont celles sur les mesures alternatives. Cet événement dynamique a vu la participation de délégués et déléguées de la Section pénale et de la Section civile.

Au terme de cette semaine particulièrement agréable, productive et enrichissante, j'ai conclu mon mandat à titre de présidente de la Section pénale en passant le flambeau à Craig Savage. À n'en pas douter, Craig excellera en tant que président de la Section pour 2023-2024. Je tiens à remercier Aleksander Godlewski pour son soutien indéfectible et le travail remarquable qu'il a réalisé depuis sa nomination comme secrétaire de la Section pénale au début de 2023. Un grand merci également à Sarah Dafoe, présidente pour 2022-2023, à Christine Badcock, présidente de la Section civile, à Michelle Lemieux, directrice exécutive, et aux membres du Comité directeur de la Section pénale pour leur collaboration et leur aide précieuses tout au long de l'année. Je me réjouis à l'idée de travailler avec mon successeur et de vous revoir tous et toutes l'année prochaine!



Présidente de la Section civile pour 2022-2023 Christine Badcock (Yukon)

La 105^e réunion annuelle de la Section civile s'est tenue à Charlottetown en août dernier. Des délégués et déléguées des ministères de la justice provinciaux, territoriaux et fédéral, des universitaires et des organismes de réforme du droit y ont participé. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir

Monsieur Carl Lisman, ancien président de la Law Reform Commission (ULC) des États-Unis.

Lors de la réunion annuelle, la Section civile a adopté la *Loi uniforme sur l'exécution des jugements canadiens*. Résultant de l'adoption de la nouvelle loi, l'ancienne loi (la *Loi uniforme sur l'exécution des décisions et jugements canadiens*) a été retirée. Le groupe de travail chargé d'examiner la loi a été dirigé avec compétence par le

professeur Stephen Pitel, et nous remercions tous les membres du groupe de travail pour leur travail acharné.

La Section a également adopté de nouvelles conventions de rédaction à la suite d'un examen mené par le professeur John Mark Keyes. La version précédente des conventions avait été adoptée par la CHLC en 1989, de sorte que leur modernisation s'imposait. Nous remercions les services de rédaction législative de tout le pays pour leur participation au groupe de travail chargé d'examiner les conventions.

La Section a également adopté, en principe, une proposition visant à apporter des modifications à la *Loi uniforme sur le sociofinancement à des fins caritatives ou communautaires* (LUSFCC). Ces modifications mineures découlent d'un examen effectué après l'adoption, l'année dernière, de la *Loi uniforme sur le sociofinancement à titre gratuit* (LUSTG), la version de droit civil de la LUSFCC. Les amendements visent à assurer l'harmonisation entre la LUSFCC et la LUSTG. La version révisée de LUSFCC sera distribuée aux représentants et représentantes des administrations d'ici la fin du mois d'octobre et adoptée, si aucune objection n'est reçue d'ici le 30 novembre 2023.

En plus d'adopter ces trois projets, la Section a reçu des rapports sur l'état d'avancement des projets en cours concernant les ententes de confidentialité, la réforme du droit des sociétés en nom collectif et des coentreprises, et les organismes de bienfaisance. La Section a donné des instructions aux groupes travaillant sur ces projets et s'attend à recevoir d'autres mises à jour lors de la prochaine réunion annuelle en août 2024.

En outre, la Section a reçu un rapport de pré-mise en œuvre de la *Convention du 2 juillet 2019 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale*, une mise à jour sur les initiatives de droit international privé du ministère de la Justice Canada et une mise à jour de la ULC sur ses projets en cours.

La Section a adopté une nouvelle politique présentée par le Sous-comité des règles de procédure et des politiques du Comité directeur de la Section civile. La *Politique sur la transmission de documents à la Section civile en vue de sa réunion annuelle* vise à garantir que les délégués et déléguées à nos réunions annuelles disposent de suffisamment de temps pour examiner et analyser les documents qui seront présentés lors de la réunion annuelle, et pour consulter d'autres personnes à ce sujet. Le Sous-comité poursuit son travail et prévoit de soumettre une politique concernant les rapports

présentés à la réunion annuelle lors de la prochaine réunion annuelle.

La Section a reçu un rapport du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP) qui décrit le cycle de travail du CCÉGP et désigne les projets en cours et ceux qui pourraient être réalisés à l'avenir. De plus, les délégués et déléguées ont présenté des comptes rendus sur la mise en œuvre des lois uniformes de la CHLC par leurs administrations. Enfin, lors d'une séance conjointe avec la Section pénale de la CHLC, la CHLC a envisagé d'établir un groupe de travail conjoint pour examiner le traitement des animaux dans le droit canadien.

La réunion annuelle nous a également permis de commémorer la mémoire de notre collègue Clark Dalton, c.r., coordonnateur de projets, décédé en février, et de souligner sa contribution à la CHLC.

J'ai eu le plaisir de présider la Section civile au cours de la dernière année et je suis très heureuse d'avoir l'occasion de continuer à assumer ce rôle pour une autre année. Le soutien et l'assistance de Michelle Lemieux, directrice exécutive, de Peter Lown, c.r., président du CCÉGP, de notre Comité exécutif et des représentants et représentantes des administrations m'aident à assumer ce rôle. Je me réjouis de travailler avec eux, ainsi qu'avec Christina Croteau, notre nouvelle coordonnatrice de projets et de recherches juridiques, au cours de l'année à venir.



**Le banquet de clôture de 2023
Le Centre des arts de la Confédération**



Rapport du président

**Matthew
Hinshaw
(Alberta)**

Lorsque j'ai assisté à ma première réunion de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada en 2014 à Toronto, j'étais relativement nouveau dans le monde de la réforme du droit fédéral-provincial-territorial et je ne savais pas trop à quoi m'attendre. Je m'attendais à une réunion très formelle et rigide au cours de laquelle des divisions claires ressortiraient et les administrations auraient des positions dictant les résultats des discussions. J'ai plutôt découvert un groupe de personnes extraordinaires engagées dans des débats animés et collégiaux, habitées par une passion commune pour le droit et le désir de l'améliorer pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Aujourd'hui, fort d'une expérience de près de dix ans au sein de la CHLC et d'une bien meilleure compréhension de son objectif, de ses processus et de ses membres, je peux dire que c'est une véritable leçon d'humilité que d'avoir le privilège d'assumer le rôle de président pour la période 2023-2024.

Au cours de mon mandat de président, je me réjouis de poursuivre le travail important entamé par mes prédécesseurs et prédécesseuses dans un certain nombre de domaines. Tout d'abord, je continuerai à explorer les possibilités d'utiliser des solutions technologiques pour améliorer l'accès à nos réunions annuelles. C'est une discussion qui est en cours depuis déjà quelques années et qui demeure une priorité. Deuxièmement, je me réjouis de soutenir les travaux en cours du Comité de révision des rôles, qui continue d'examiner la structure du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP) et d'étudier le rôle et les responsabilités de sa présidence à l'avenir. Il reste encore du travail à faire, mais je suis convaincu que la créativité et le dévouement des membres du Comité de révision des rôles donneront lieu à d'excellentes suggestions pour guider la CHLC dans l'avenir.

Outre ces priorités continues, j'ai l'intention de me concentrer sur deux autres priorités au cours de l'année à

venir. Premièrement, je travaillerai en collaboration avec le Comité exécutif et le Comité du budget et des finances pour examiner de près les finances de la CHLC. Une gestion responsable du soutien financier fourni par les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral est essentielle, et j'ai l'intention de me concentrer sur l'établissement d'une feuille de route pour assurer la stabilité et la viabilité fiscales à l'avenir. Deuxièmement, j'ai l'intention de me concentrer sur les objectifs continus visant à accroître la diversité et l'inclusion au sein de la CHLC. Le Comité sur la diversité et l'inclusion a produit un rapport présentant des recommandations, et j'ai l'intention de travailler avec le Comité exécutif pour en mettre en œuvre le plus grand nombre possible.

La CHLC a dû relever des défis importants au cours des dernières années : elle a dû faire face à une pandémie mondiale qui a donné lieu à deux réunions annuelles virtuelles, elle a connu un roulement au sein de la direction exécutive et, malheureusement, elle a perdu son coordonnateur de projets de longue date, Clark Dalton, c.r. Bien que ces événements aient été difficiles, ils démontrent la résilience et la capacité d'adaptation de la CHLC en tant qu'organisation. En reconnaissant tout ce qui s'est passé auparavant et en regardant vers l'avenir, c'est un privilège et un honneur d'avoir l'occasion de diriger la CHLC au cours de l'année passionnante qui s'annonce.

En terminant, j'aimerais remercier sincèrement toutes les personnes qui participent aux travaux de la CHLC. Que vous soyez membre d'un comité, représentant ou représentante d'administration, délégué, déléguée ou membre d'un groupe de travail, votre soutien et votre participation continus sont très appréciés. Rien de ce que la CHLC a accompli dans le passé, et de ce qu'elle accomplira sans doute dans l'avenir, ne serait possible sans vous.

Documents de la réunion annuelle de 2023

Visitez notre [page Web de la réunion annuelle de 2023](#) pour consulter les procès-verbaux, rapports, lois uniformes, résolutions et autres documents découlant de la réunion qui s'est tenue à Charlottetown en août dernier.

La CHLC présente ses nouveaux membres exécutifs 2022-2023



Maria Markatos, vice-présidente

Maria Markatos est déléguée de la Saskatchewan à la CHLC depuis 2011. Elle a été présidente de la Section civile en 2017-2018 et a présidé la réunion annuelle 2019 de la Section civile. Maria a déjà dirigé le Comité de mise en œuvre et a fait partie de plusieurs groupes de travail. Elle est actuellement membre du Comité exécutif, du Comité du budget et des finances et du Comité de révision des rôles.

Maria est conseillère de la Couronne au sein de la Legislative Services Branch, Legal Services Division du ministère de la Justice et du Procureur général de la Saskatchewan depuis 2005.



Craig Savage, président de la Section pénale

Lors de la dernière réunion annuelle de la CHLC, qui s'est tenue en août 2023, Craig Savage a accepté de présider la Section pénale pour l'année à venir.

Craig a obtenu son diplôme de droit à l'Université de Calgary en 1998. Il a été admis au barreau du Manitoba en 2002. De 2002 à 2005, il a travaillé à Ottawa en tant qu'agent du renseignement au sein du Service canadien du renseignement de sécurité. Il est retourné dans sa ville natale de Winnipeg et a commencé à travailler en tant que procureur au sein du Service des poursuites du Manitoba en 2006. Au cours des 17 dernières années, Craig a acquis de l'expérience dans la poursuite d'affaires concernant des adultes et des jeunes. Il a également été superviseur de l'unité de formation et de développement, et chef du groupe de travail sur la conduite avec facultés affaiblies. Il fait actuellement partie de l'unité d'appel et a comparu devant toutes les instances judiciaires, y compris la Cour suprême du Canada.

Craig est le représentant d'administration de la Section pénale du Manitoba auprès de la CHLC depuis 2019.